

CHARVIEU-CHAVAGNEUX

COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Jeudi 10 avril 2025

Alors qu'était présenté au Conseil Municipal le compte financier de l'exercice 2024, faisant apparaître des marges de près de 7 millions d'euros grâce à une gestion de qualité, une dizaine de membres de la CGT (ce qui ne fait pas plus de 6) s'agitaient « pitreusement » devant l'entrée de la salle du Conseil.

Pire, ils ont trouvé intelligent d'aller chercher quelques jeunes innocents au pied des HLM pour les inciter à vociférer dans leur irrespect habituel des institutions et des personnes qui les représentent.

Pour agrémenter leur soirée, ces jeunes, peut-être encouragés, se sont adonnés à du caillassage.

Il faut rappeler que la CGT venait se plaindre du « non-respect du statut des fonctionnaires » et du « management terrorisant du Maire ».

Ceci est, venant de la CGT, faux, naturellement !

Les militants étaient venus soutenir 2 agents :

-l'un avait fait peur, par ses propos et son attitude menaçante, à 2 autres membres du personnel communal ;

-l'autre, en congé depuis plus de 1 an et 10 mois, s'entraînait avant son congé, durant son temps de travail, à réaliser des dérapages avec un camion des services techniques de la commune, sur le parking du parcours de santé. Il avait ensuite procédé au nettoyage dudit camion, en passant le Kärcher sur le tableau de bord, se faisant filmer et partageant sa bêtise sur les réseaux sociaux.

Ces attitudes ayant suffisamment nui aux services, voire à l'image du Service Public, je n'ai évidemment pas l'intention de recevoir quiconque de la CGT et perdre mon temps à ouïr les récriminations de ceux qui défendent l'indéfendable.

A l'évidence, la CGT n'a pas proposé de défendre les agents menacés, pas plus que la Police Municipale lorsqu'elle est caillassée.

Merci à la Gendarmerie Nationale et au Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie, qui sont intervenus pour s'assurer de la bonne tenue du Conseil Municipal et du bon déroulement de la démocratie locale.

Le compte financier approuvé, le Conseil a adopté (sauf l'opposition) le budget 2025 dont les sections sont équilibrées à hauteur de près de 17,5 millions d'euros pour le fonctionnement et de près de 12,4 millions d'euros pour l'investissement, soit un total de près de 30 millions d'euros ;

A signaler, le budget maintient une fois de plus les mêmes taux d'imposition, un endettement égal à 0, et comporte, financé d'avance, le futur gymnase du Petit Prince pour lequel un concours d'architecte est lancé.

Si l'opposition s'est abstenue sur le budget, ce ne peut être que rassurant, et confirme leur absence de discernement. Ils n'ont d'ailleurs posé aucune question sur ce budget, ni intelligente, ni saugrenue, comme souvent.

Fidèle à son naturel, M. Mamadou Dissa a, bien sûr, eu le mot adéquat pour soutenir la CGT.

Pas moi.

Gérard DEZEMPTE

Maire de Charvieu-Chavagneux

Conseiller Départemental de l'Isère
